

08.08.2017 - 09:25 Uhr

Revendications salariales 2018 : La reprise doit impérativement profiter aussi aux travailleurs

Bern (ots) -

Il y a longtemps que les perspectives économiques ne s'étaient pas avérées aussi positives. Les entreprises suisses profitent aussi de la reprise mondiale et en particulier de l'amélioration dans la zone euro. Les pronostics annoncent une croissance économique solide et durable. Les travailleurs doivent aussi pouvoir y participer pour renforcer leur pouvoir d'achat et répondre au besoin d'ajustement des salaires. Lors de cet automne salarial 2017, Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et les fédérations affiliées Syna, transfair et Hotel&Gastro Union demandent des augmentations salariales d'un ordre de grandeur de 2% pour la majorité des travailleurs.

Après des périodes difficiles, la reprise économique se profile. Les pronostics du SECO annoncent une croissance économique de 1.4% pour l'année en cours et de 1.9% pour l'année prochaine. D'autres indicateurs se situent nettement au-dessus de la moyenne à long terme et confirment la situation positive dans l'économie. Cette reprise doit avoir un impact sur la situation des travailleurs. Il faut des augmentations salariales significatives allant jusqu'à 2%.

Ajustement salarial nécessaire

Au cours des dernières années, les travailleurs ont dû se contenter d'augmentations salariales modestes et parfois même de gels des salaires. Cela a contribué à maintenir la compétitivité des entreprises durant les années de crise et durant la période de surévaluation du franc. Aujourd'hui, les travailleurs doivent, eux-aussi, pouvoir bénéficier de la reprise économique. Une augmentation du pouvoir d'achat vient notamment renforcer le pilier conjoncturel qu'est la consommation privée et il contribue à stabiliser la reprise économique.

Focalisation sur les mesures générales et les salaires des femmes

Depuis 2013, la part des augmentations salariales générales a connu une baisse constante, désormais des mesures individuelles opaques et parfois arbitraires ont pris le dessus. Il faut rectifier cet état de fait, car c'est seulement avec des augmentations générales que tous les travailleurs peuvent participer à la croissance économique. Le renchérissement en hausse exige une focalisation sur des mesures salariales générales, car c'est seulement à partir de cette condition que le pouvoir d'achat des travailleurs peut être maintenu et protégé contre une baisse du salaire réel.

Il faut également se focaliser sur les salaires des femmes. La discrimination toujours actuelle que subissent les salaires des femmes à hauteur de 7.4 % est absolument inacceptable et il faut impérativement promouvoir l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes. Une augmentation des salaires des femmes est aussi nécessaire parce que les femmes fournissent, avec l'augmentation de l'âge de leur retraite dans la réforme AVS 2020, une grosse contribution pour le financement et la sécurisation à long terme de la prévoyance vieillesse.

Contact:

Gabriel Fischer, Responsable de la politique économique de Travail.Suisse, tél. 076 412 30 53

Arno Kerst, Président de Syna, tél. 079 598 67 70

Roman Helfer, Responsable politique Hotel & Gastro Union, tél. 079 540 78 37

Stefan Müller-Altermatt, Président de transfair, tél. 079 239 98 19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100805505> abgerufen werden.